

L'agglo apporte son soutien aux entreprises

L'Agglo Hénin-Carvin met 1,5 millions d'euros sur la table pour soutenir les entreprises et l'emploi.

Anticipant le choc économique et social qui pourrait succéder à la crise sanitaire, le Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, Christophe Pilch, a tenu une Conférence des Maires extraordinaire, en visioconférence, vendredi 3 avril 2020. A l'ordre du jour : la relance de l'économie locale.

Au cœur du plan de relance, un « fonds de relance » d'un montant exceptionnel d'1,5 millions d'euros a été proposé par le Président, et validé à l'unanimité par les 14 Maires de l'Agglo Hénin-Carvin.



Il sera composé d'une réserve **d'1 million d'euros pour des avances remboursables, et d'une réserve de 500 000 euros pour des subventions.**

Les cibles du fonds de relance sont : le commerce de centre-ville, l'artisanat, les TPE, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, et les associations employeuses.

« L'instruction des demandes et la définition des modalités de versement des aides débuteront à la fin du confinement, à la lumière de la situation réelle des entreprises du territoire, et en lien total avec nos partenaires de l'Etat, de la Région et des Chambres consulaires », indique Christophe Pilch.

Des mesures d'annulation des loyers ont également été validées pour les entreprises hébergées dans des bâtiments économiques communautaires, à partir du mois d'avril et jusqu'à la fin du confinement.

La CAHC veillera aussi à accélérer les versements auprès de ses fournisseurs, en faisant notamment passer le montant des avances de paiement de 5 à 30%.

Dès à présent, les entreprises en difficulté peuvent s'adresser à la cellule de veille et d'appui assurée par le service Développement Economique de la CAHC :

Tél : 03 21 08 08 08

dev.eco@agglo-henincarvin.fr

Publié le 17 avril 2020